



Ferme les Fleurs Bio

Élevage de bovins lait et de porcs,
prairies naturelles.
Élever les veaux sous la mère
et transformer à la ferme.

Saint-Étienne-de-Chomeil - Cantal

ADÈLE FRANCOIS ET GÉRAUD DUMAS

FICHE D'IDENTITÉ



SAU :
80 ha



2 Associés



Certification
1998



Sol :



Pluviométrie :

mm



Altimétrie :

**750 -
950 m**

ASSOLEMENT

Points forts



Exploitation qui valorise au maximum ses ressources :

- Des prairies naturelles pour produire un maximum de lait à l'herbe.
- Des produits à haute valeur ajoutée qui permettent de rémunérer 5 travailleurs.
- Un réseau de clients qui a ouvert des créneaux pour d'autres productions comme le beurre, la crème, la viande de porcs, l'accueil à la ferme.

Points faibles



- Contrainte de pente assez importante et forte présence de cailloux volcaniques, qui donne des sols superficiels et une proportion non mécanisable.
- Annuités élevées : investissements dans la fromagerie et cave.

PRODUCTION

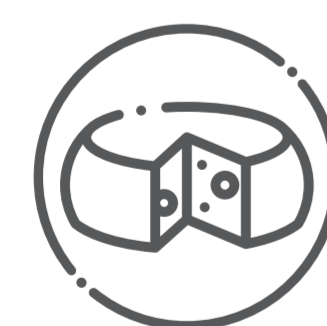


45 VL

Abondance

220 000 L
Produits

180 000 L
Transformés



Fromage

. Cantal et
Salers AOP Bio



40

Porcelets à
l'engraissement

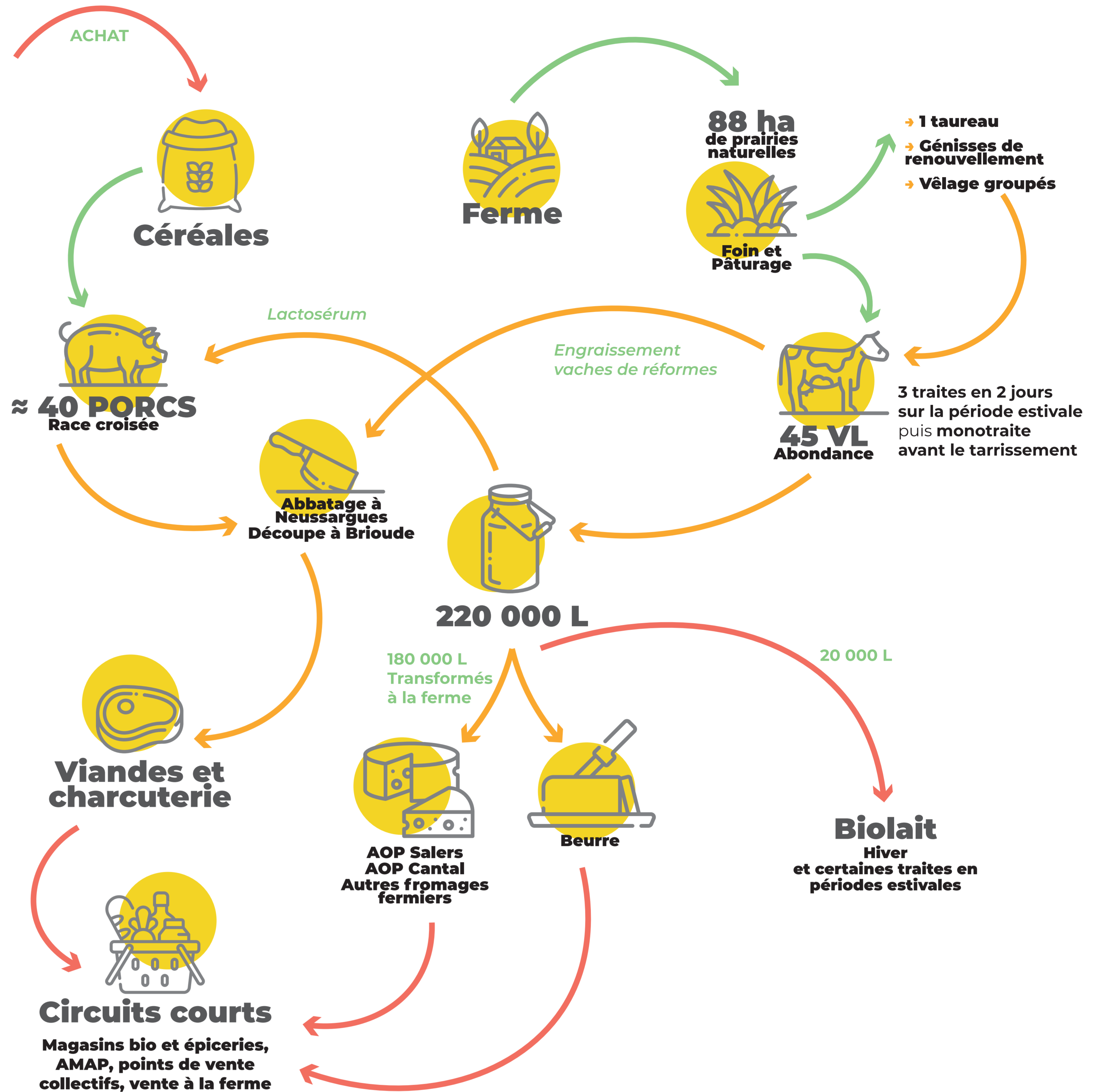


Viande

DISTRIBUTION

**Vente à la ferme • AMAP •
Points de vente collectifs •
Magasins bio et Épicerie •
Circuit long :
Biolaït pour le lait l'hiver**

LE SYSTÈME



PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Pratiques mises en œuvre avec une note de 3/3 avec Diagagroeco :

- Agroforesterie
- Infrastructures agro-écologiques
- Méthodes non chimiques de lutte contre les bio-agresseurs

- Espèces mellifères
- Recherche d'autonomie fourragère
- Vérifier la qualité de l'eau en début et fin de chaîne
- Traitements alternatifs
- Couverture du sol en période hivernale

L'élevage des génisses sous la mère et par des nourrices :

- Laisser les veaux téter en parallèle de la traite des vaches :

A la ferme « Les Fleurs Bio » les vêlages sont groupés : **45 vêlages en 2 mois dont 30 sur février. Les veaux tètent leurs mères pendant 15 à 21 jours** ensuite les mâles sont vendus et les femelles sont adoptées par des nourrices. Nous les faisons venir 4 par 4 dans l'aire attente, nous amenons les 4 veaux pour téter. Nous surveillons la tétée, ensuite nous passons les 4 vaches en salle de traite et ramenons 4 vaches pour téter. Nous faisons ce travail à 2, un en salle de traite et un avec les veaux. **Nous conduisons les nourrices avec le troupeau de vaches laitières, dans le même troupeau.** Les veaux tètent donc pendant les heures de traite. Lorsque nous ramenons le

troupeau, les nourrices vont dans le parc des veaux et les vaches à la traite dans l'aire d'attente.

Intérêts d'après l'INRAE :

- Permettre le maintien d'un contact mère-veau
- Permettre une bonne croissance des veaux : la croissance des veaux est plus importante avant sevrage.
- Simplification du travail, passage des génisses en salle de traite beaucoup plus facile, quartier sauvé grâce aux tétées, éducation à la pâture et au fil facilitée.

Projet Coccinelle : CO-Concevoir avec les Citoyens un Nouvel élevage laitier écologique de montagne. Projet Coordonné par l'INRAE et VetAgroSup - Herbiopôle de Marcenat (15)

<https://lesfleursbio.com>

Un réseau de fermes en agriculture biologique prêtes à ouvrir leurs portes aux professionnels et futurs professionnels du secteur agricole. A retrouver sur www.aurabio.org dans l'Espace Agriculteurs. Projet coordonné par la FRAB AuRA, mené en partenariat avec le Service Régional de la Formation et du Développement de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, soutenu dans le cadre du plan Ecophyto 2. Nos associations fédèrent et accompagnent les agriculteurs-rices biologiques et œuvrent pour le développement de l'agriculture biologique.



Rédaction : FRAB AuRA et Bio 15
Conception, création : www.atelierdoppio.fr

www.aurabio.org